

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/02/2012 (Dernière actualisation de la page 01/02/2012)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.8160		
Spécialisé	12.1589		
Spécialisé +	12.3812		
Qualifié	12.8681	13.3993	13.5056
Qualifié +	13.6116	14.1121	14.2080